

# FORMATION IPR - TRAVAUX A PROXIMITE DES RESEAUX<sup>AIPR</sup> (Concepteur)

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers. Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs. Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions. Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes. Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

## Public Visé

Est considéré « concepteur » tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « concepteur ».

## Pré Requis

- Savoir parler, lire et écrire le français.
- Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier.
- Être âgé de 18 ans révolus.
- Avoir le sens des responsabilités.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers  
Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs  
Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions  
Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes  
Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux

## Méthodes pédagogiques

Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas.  
Remise d'un support de formation.  
Questions réponses, partage d'expériences

## Parcours pédagogique

### CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation,
- Contexte et enjeux de la réglementation,
- L'analyse des statistiques d'accidentologie,
- Les obligations des différents acteurs,
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU),
- Les différents principes généraux de prévention selon tes types de travaux,
- Les sanctions applicables,
- Pourquoi une AIPR ?

### LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier,
- Les piquetages et marquages au sol,
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux,
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi,
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier,
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

### SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques,
- Les différentes classes de plan,
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux,
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux,
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

### TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX

- Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants,
- Fournir les moyens de protection collective et individuelle,
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses,
- Les règles pour les branchements,
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier,
- L'obligation de récolement.

### EN CAS D'ANOMALIES

2T FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310879331

#### 2T FORMATION

12 Rue Henri Turner - 31100 Toulouse

SASU au capital de 1000 € - Tél. : 05 31 21 71 01 - E-mail : [contact@2tformation.fr](mailto:contact@2tformation.fr) - N° Siret : 815 274 683 00037

N° TVA Intra. : FR04815274683 - Numéro de déclaration : 76310879331 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. - Code NAF : 8559A



- Mesures à respecter en cas d'accrochage,
- La règle des 4A,
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation

## Modalités d'accessibilité handicap

Notre centre est conforme aux normes d'accessibilité des ERP aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin d'adaptation, contactez notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), ou le centre au 05 31 21 71 01.



### Durée

**7.00** Heures    **1** Jour



### Tarifs

Sur devis



Contactez-nous !

**Antoine HEUZEY**  
Directeur Commercial et Administratif

**Tél. : 06 16 10 72 17**  
**Mail : a.heuzey@2tformation.fr**